

Légende : **rouge** = réalisé et/ou récurrent
bleu = en cours de réalisation

UNE VISION D'AVENIR AMBITIEUSE POUR LE TOURISME QUÉBÉCOIS

Que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesses économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable

UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif économique : Porter les recettes touristiques du Québec de 9 MM\$ en 2003 à 13 MM\$ en 2010
Objectif environnemental : Accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement
Objectif socioculturel : Favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales

UNE MISE EN ŒUVRE ASSURÉE PAR UN NOUVEAU PARTENARIAT INDUSTRIE - GOUVERNEMENT

Mesure 1 : La création d'un Conseil des partenaires de l'industrie touristique Mesure 2 : La tenue d'Assises annuelles en tourisme Mesure 3 : L'intensification des alliances à l'échelle nationale, interprovinciale et internationale

UNE NOUVELLE APPROCHE MARKETING POUR SOLLICITER LA CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Mesure 4 : Une stratégie de marque Mesure 5 : Une approche de promotion internationale organisée autour de quatre grands regroupements d'expériences : Le Québec des grandes villes ▶ Le Québec du Saint-Laurent ▶ Le Québec de villégiature ▶ Le Québec grande nature

LES DOMAINES D'INTERVENTION

CONNAISSANCE ET RECHERCHE	QUALITÉ	RESSOURCES HUMAINES	ACCÈS ET TRANSPORT	DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE	PROMOTION	ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES
LES 7 FACTEURS DE SUCCÈS						
Des décisions basées sur un réseau permanent et performant de connaissance et de recherche	Une culture de la qualité axée sur le développement durable et solidement implantée dans l'industrie touristique	Une industrie disposant de ressources humaines compétentes et reconnues pour leur professionnalisme	Un accès facile à la destination, à ses régions et à ses produits	Une offre touristique misant sur une gamme d'expériences attrayantes et des produits de qualité, authentiques, durables et novateurs	Une promotion dynamique et innovante de la destination et des expériences touristiques prioritaires vers les marchés les plus porteurs	Un accueil compétent et chaleureux, appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie

LES MESURES

<p>Mesure 6 : Mettre en place un réseau de connaissance et de recherche</p>	<p>Mesure 7 : Promouvoir de façon soutenue auprès des acteurs de l'industrie une vision globale de la qualité, concernant toute la chaîne de l'offre touristique</p> <p>Mesure 8 : Implanter une démarche qualité qui s'applique à l'ensemble de l'industrie touristique</p> <p>Lancement de la Démarche Qualité Tourisme – décembre 2006</p>	<p>Mesure 9 : Identifier et mettre en place les mécanismes appropriés favorisant l'adéquation et la rapidité d'adaptation des programmes de formation en fonction des besoins de développement des compétences de l'industrie – prévu 2007-2008</p> <p>Mesure 10 : Développer des outils qui aideront les gestionnaires et dirigeants à mieux faire face à un environnement d'affaires complexe et compétitif</p> <p>Mesure 11 : Privilégier les solutions réalistes et adaptées au milieu régional et local face aux problématiques de main-d'œuvre</p> <p>Mesure 12 : Promouvoir la reconnaissance du rôle stratégique des ressources humaines dans l'atteinte des objectifs de rentabilité, de qualité et de durabilité de la destination</p>	<p>Mesure 13 : Identifier les priorités à court, moyen et long termes dans les dossiers d'accès et de transport liés au tourisme</p> <p>Mesure 14 : Initier et privilégier des projets concrets de partenariat avec des transporteurs intéressés à desservir des marchés ciblés ainsi qu'avec les agences responsables de gérer des infrastructures de transport</p>	<p>Mesure 15 : Réaliser, en partenariat avec l'industrie, des plans intégrés d'intervention pour chacun des principaux produits ***</p> <p>Mesure 16 : Miser sur des programmes d'aide simplifiés, accessibles à l'industrie touristique, appuyant les objectifs de développement de la destination et soutenant l'innovation dans le secteur touristique</p> <p>Mesure 17 : Soutenir l'adaptation de l'offre touristique en fonction de la variété des besoins des clientèles et de leur évolution</p> <p>Mesure 18 : Promouvoir les partenariats visant à structurer l'offre et à stimuler la demande autour d'expériences touristiques intégrées sur la base de forfaits, circuits et itinéraires adaptés aux clientèles</p>	<p>Mesure 19 : Arrimer le cycle de planification promotionnelle du ministère du Tourisme et celui de l'industrie</p> <p>Mesure 20 : Créer un cadre financier permettant des investissements promotionnels continus à long terme, principalement à travers des ententes de partenariat pluriannuelles</p> <p>Mesure 21 : Revoir, suite à une évaluation rigoureuse des potentiels de développement de chacun des marchés, les efforts, les ressources et les investissements promotionnels à leur consacrer</p> <p>Mesure 22 : Développer et offrir des occasions d'affaires en promotion sur les marchés internationaux selon chacun des quatre regroupements d'expériences convenus avec l'industrie et selon une démarche structurée de partenariat</p>	<p>Mesure 23 : Maintenir les efforts de mise en oeuvre de la Politique sur les lieux d'accueil et de renseignements touristiques</p> <p>Mesure 24 : Assurer le déploiement de Bonjour Québec.com et de ses banques d'information touristique dans le réseau d'accueil et de renseignements touristiques</p> <p>Mesure 25 : Centraliser l'information sur les divers modes de transport passager disponibles</p> <p>Mesure 26 : Soutenir les collectivités locales dans des initiatives d'hospitalité et de sensibilisation des visiteurs à des comportements de voyage responsables</p>
--	---	--	--	---	---	---

*** Le développement des produits touristiques est inséré dans les futurs plans intégrés de développement et de promotion par expériences touristiques